



Mention manquante sur acte d'achat

Par **CG26**, le **24/04/2012** à **14:17**

Bonjour,

J'étais l'unique propriétaire d'une maison lorsque je me suis mariée (séparation de biens) en 2003.

J'ai vendu ma maison en 2005 et mon mari et moi avons acheté un autre bien ... la notaire n'a pas mentionné que les fonds venant de la vente m'étaient propres ... ce bien a donc été acheté au nom de Monsieur et Madame sans mentionner d'où venait l'argent.

Mon mari et moi avons divorcé en 2007 et il m'a réclamé la moitié de la maison !!! à l'époque, divorce à l'amiable l'avocate m'a conseillé de négocier avec lui et de lui donner une partie de la valeur de la maison, ce que j'ai fait !

J'ai contacté la notaire qui avait fait l'erreur dans l'acte ... celle-ci ne me répond pas...

Que dois-je faire ? y-a-t'il une solution ? est-ce trop tard ?